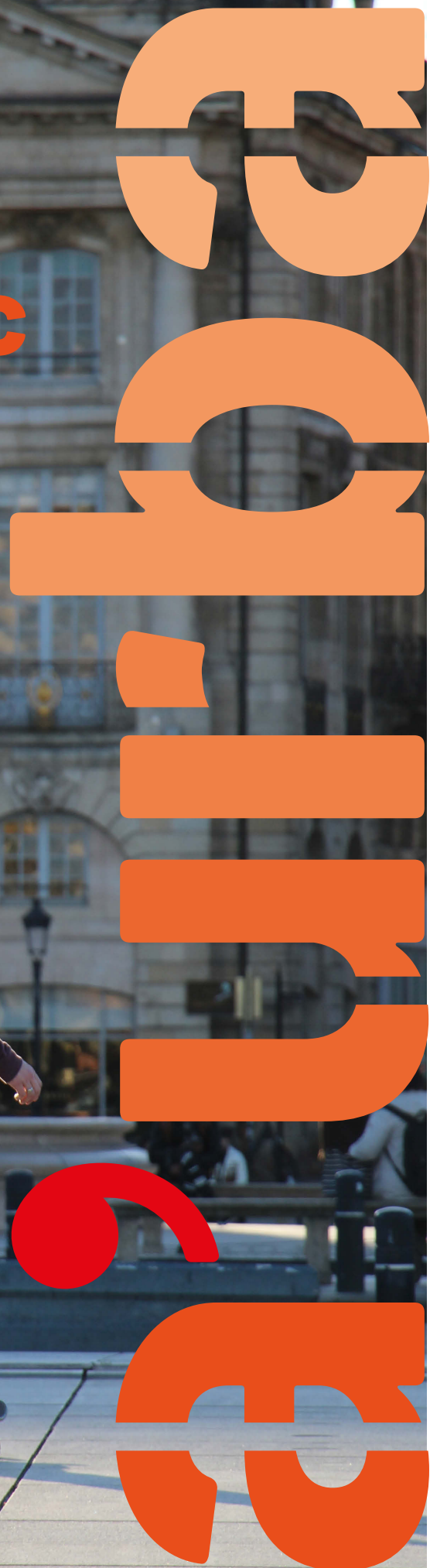


Usages de l'espace public

La ville, un gymnase à ciel ouvert ?

Espaces publics à vivre
06 / 2026



L'ESPACE PUBLIC, UN NOUVEAU TERRAIN DE SPORT

Ces derniers mois, les équipements sportifs gagnent du terrain à Bordeaux Métropole. Le 20 avril dernier était inauguré l'espace sportif du Parc Lescure, véritable cathédrale art déco du « sport pour tous ». Un mois plus tôt, Pessac livrait son sthandistade au cœur de la forêt du Bourgailh, un équipement adapté qui réinvente le city-stade pour les personnes en situation de handicap. Deux inaugurations, parmi d'autres, qui traduisent l'engouement croissant pour un sport en accès libre – gratuit, flexible, sans contrainte d'horaires ni d'inscription, qui transforme la ville en un vaste terrain de jeu !

Pumptracks, street workout, city-stades, skateparks, agrès en plein air... L'offre d'installations ludo-sportives en accès libre explose et se diversifie. Elle s'impose en complément – ou en concurrence – des équipements structurants : gymnases, stades, salles de sport publiques ou privées. Mais le phénomène déborde largement du seul cadre des équipements dédiés. Dans la ville comme dans les espaces naturels, avec ou sans l'aval des pouvoirs publics, rues, places, quais, parcs et jardins deviennent terrains de pratique. Bancs, murets, escaliers... aucun recoin n'échappe à la créativité des pratiquants.

40 %
des sportifs Néo-Aquitains
pratiquent leur activité
principale en premier lieu en
plein air, en milieu naturel

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation
Populaire, Fiche régionale du Sport, 2024.

Pourtant, ces espaces sont-ils vraiment ouverts à tous, alors que les femmes y demeurent largement minoritaires, que les adolescents s'en éloignent dès le collège et que les personnes en situation de handicap n'y trouvent qu'exceptionnellement leur place ? Permettent-ils la cohabitation des usages, entre clubs et pratiquants libres, entre experts et débutants, entre joggeurs et flâneurs ? Et sauront-ils résister, à la progression silencieuse de la sédentarité et à un dérèglement climatique qui menace chaque année un peu plus la pratique extérieure ?

Cette étude se propose d'éclairer ces questions à l'échelle de Bordeaux Métropole, en croisant lecture des grands enjeux, analyse des pratiques, typologie des espaces et cartographie de la trame active.

Du dédié au détourné : deux familles d'espaces

Le paysage ludo-sportif urbain se déploie selon deux logiques complémentaires : des équipements pensés pour le sport et des espaces du quotidien que les pratiquants s'approprient.

Les **équipements dédiés en accès libre** – city-stades, skateparks, pumptracks, agrès de street workout, aires de jeux ... – s'implantent selon deux logiques. D'un côté, on retrouve des équipements de **grande envergure** : structurants, polyvalents, ils regroupent une diversité d'installations. De l'autre, des équipements de **proximité** plus modestes se glissent au coin d'une rue ou d'un square. Tous sont plébiscités pour leur **gratuité**, leur **large amplitude horaire** et l'**absence de réservation**. Cette logique épouse les rythmes contemporains, faits de souplesse et de décisions de dernière minute. Certains de ces équipements sont désormais **éclairés**, ouvrant la pratique en soirée tout en renforçant le sentiment de sécurité ; d'autres deviennent **accessibles aux personnes à mobilité réduite** ou s'accompagnent de **fontaines** et de **sanitaires**. Une nouvelle génération s'invite à Bordeaux Métropole : les équipements **couverts**, comme le préau Betty Cuthbert, l'espace sportif du Parc Lescure ou l'Estacade de Cenon. Ils rendent la pratique ludo-sportive possible aussi bien pendant les périodes d'**intempéries** que lors de **fortes chaleurs**.

Les **espaces publics supports d'usages sportifs** relèvent d'une autre logique : ce sont les pratiquants eux-mêmes qui s'emparent des espaces publics de manière **spontanée**. Les **lieux investis sont variés** : espaces naturels recherchés pour leur fraîcheur, berges de la Garonne – continues et sécurisées – aménagées pour les modes actifs, cœurs de villes historiques que les touristes parcourent pour découvrir le territoire... Les **usages** le sont tout autant : certains se déploient le long d'un **parcours**, comme la course à pied ou le vélo ; d'autres se concentrent dans un **lieu**, comme la danse ou le yoga. Le mobilier et l'architecture deviennent alors autant d'opportunités pour la pratique ludo-sportive : un banc devient appui pour les étirements d'après-course, un muret se transforme en rampe à slider pour le skateur. L'**affordance** – autrement dit la capacité d'un environnement à offrir des possibilités d'action que ses concepteurs n'avaient pas anticipées – est d'ailleurs devenue le principe fondateur de disciplines ludo-sportives comme le street skating ou le parkour. Pour eux, la ville cesse d'être un décor et devient un partenaire de jeu !

Espace le moins parcouru  Espace le plus parcouru
Intensité de la pratique de la course à pied selon les données Strava © a'urba.

Strava et montres connectées : quand le numérique change la donne

La hausse de la pratique sportive libre est à corréliser avec le développement spectaculaire d'**outils numériques** destinés à guider le pratiquant. Les montres GPS proposent toujours plus de fonctionnalités, se rapprochant d'un smartphone, mais les applications mobiles, Strava en tête, ne sont pas en reste : elles permettent de **trouver des parcours** (algorithmiques, basés sur les données d'utilisation) et de **comparer ses performances** avec celles de millions d'autres athlètes à travers le monde.

La ville de Lyon s'est emparée de cette dynamique et a développé son propre outil, une application baptisée **enform@lyon** proposant 37 parcours combinant **découverte culturelle du territoire et pratique sportive**. Ceux-ci sont classés par difficulté via un code couleur (vert, bleu, ou rouge) selon la distance et l'importance du dénivelé. Ils comportent également des exercices de renforcement musculaire sur le parcours, accompagnés de vidéos pédagogiques pour mieux utiliser les agrès. Le patrimoine est, lui, décrit dans des commentaires audio.

À côté de ces outils numériques, les réseaux sociaux nourrissent un autre phénomène : l'**auto-organisation des pratiquants en collectifs informels**. À Bordeaux, l'association A2 Running en offre un bon exemple, en proposant à chacun de se retrouver pour courir ensemble. Pour beaucoup, et notamment pour les femmes peu enclines à courir seules à la nuit tombée, ces séances offrent à la fois un **cadre sécurisant** et une **émulation collective**. Ces pratiques soulèvent toutefois des **questions juridiques** : le Code du sport impose une déclaration préalable en mairie et une assurance responsabilité civile dès lors qu'une course sur voie publique réunit plus de 100 participants. Une limite avec laquelle flirtent les collectifs informels à chaque session, sans forcément en mesurer les implications.



Le préau sportif Betty Cuthbert © T. Sanson - Ville de Bordeaux.

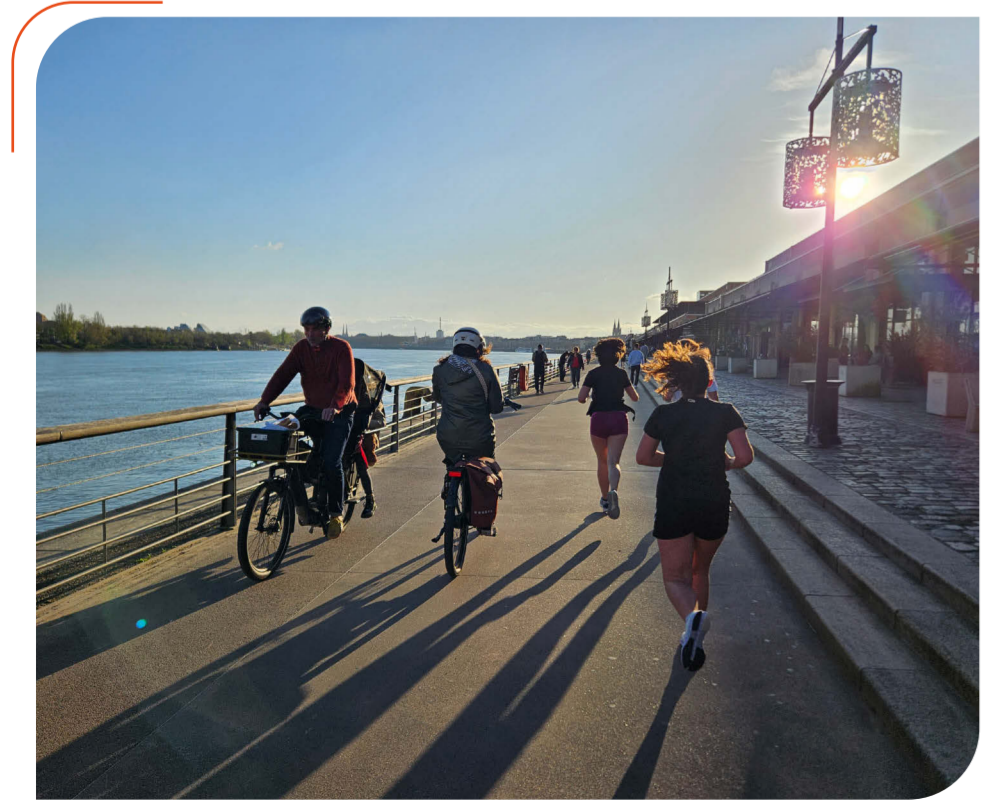
FAIRE DU SPORT EN VILLE : EN PISTE POUR SE CHALLENGER !

Avant d’aborder les enjeux que soulève le développement des pratiques ludo-sportives dans l’espace public, trois notions souvent confondues doivent être précisées. L’activité physique désigne tout mouvement corporel entraînant une dépense d’énergie supérieure au repos (marcher, monter un escalier...). L’activité sportive constitue un sous-ensemble plus structuré. Codifiée par des règles, organisée en disciplines, elle s’inscrit souvent dans un cadre institutionnel. L’activité ludique, enfin, place le jeu et la spontanéité au cœur de la pratique, sans visée de performance. Toutes trois partagent pourtant un objectif commun : dépenser de l’énergie physique, quel que soit le cadre, en sollicitant le corps. L’espace public peut accueillir l’ensemble des activités et faire reculer la sédentarité. Mais faire de la fabrique urbaine le levier d’une métropole active suppose de regarder les enjeux tant de santé publique, de cohabitation des usages, d’accessibilité et d’inclusion, de mobilités actives que de résilience climatique.

Bouger plus pour vivre en meilleur santé

La **sédentarité**, qui désigne une dépense énergétique faible liée à une position assise ou allongée prolongée en état d’éveil, est l’une des principales causes des problèmes cardio-métaboliques et de mortalité précoce. En Nouvelle-Aquitaine, **56 % des habitants de 15 ans ou plus pratiquent une activité sportive hebdomadaire**, contre 60 % à l’échelle nationale¹. À l’inverse, plus de 60 % des adolescents et 30 % des adultes ne respectent pas les recommandations sanitaires en matière d’activité physique. Par ailleurs, à l’échelle nationale, 80 % des adultes passent plus de 3 heures par jour devant un écran pour du loisir, et 28 % restent assis plus de 7 heures par jour². Pratiquer une activité physique s’impose ainsi comme un enjeu majeur de santé publique. Les Néo-Aquitains en sont conscients : interrogés sur leurs motivations à faire du sport, 53 % citent la **santé** en premier, devant la détente (36 %), l’apparence (30 %) et le plaisir (29 %)³.

L’activité sportive est souvent représentée comme une performance de dépassement de soi et de compétition. Cette exigence implicite décourage ceux qui ne se reconnaissent pas dans cette représentation ou ceux qui recherchent simplement une pratique de **loisir**. À cette représentation performative, le sport dans l’espace public oppose une autre logique : **gratuit, libre, sans exigence de performance, praticable individuellement ou collectivement**.



Cyclistes et coureuses en bord de Garonne, Bordeaux © à urba.

30 %
des adultes ne respectent pas les recommandations sanitaires en matière d’activité physique

Santé publique France, *Activité physique, sédentarité et corpulence*, 2024.

1. INJEP, *Fiche régionale du Sport – Nouvelle-Aquitaine*, 2024.

2. Santé publique France, *Activité physique, sédentarité et corpulence*, 2024.

Partager l’espace entre sportifs, riverains et promeneurs

Dans l’espace public, des conflits d’usages autour de son partage peuvent émerger entre les usagers qui l’investissent pour la plupart aux mêmes horaires, le soir après le travail, lors de la pause déjeuner, ou le week-end. Trois types de conflits d’usages apparaissent.

Entre niveaux de pratique sur un même équipement : les skateparks, par exemple, accueillent simultanément des pratiquants expérimentés, des débutants et des enfants. La cohabitation entre une pratique **performative** et une pratique de **loisir** ou d’initiation peut être difficile.

Entre pratique encadrée et pratique autonome : il est difficile pour un individu de s’imposer face à un groupe occupant un équipement. Sur certaines installations en accès libre, des créneaux horaires peuvent même être réservés à des clubs. L’information est annoncée à l’avance, ce qui permet à chacun de s’organiser. En revanche, l’usage de ces équipements par des enseignes privées qui y proposent des séances collectives en extérieur à leurs abonnés, soulève davantage de questions sur l’**articulation entre espace, équipement public et activités privées**.

Entre usagers ludo-sportifs et autres usagers de l’espace public : certains espaces publics n’ont pas été conçus pour accueillir une fréquentation ludo-sportive importante. Pourtant, ils deviennent progressivement des lieux de **pratique informelle**, et la **superposition d’usages** sur un même espace peut alors devenir source de **conflits** et alimenter des perceptions divergentes quant à l’appropriation de l’espace public. Les quais de la Garonne en offrent un bon exemple : promeneurs, joggeurs, cyclistes et vélos-cargos de livraison s’y croisent sur des espaces non hiérarchisés, ce qui suscite parfois inconfort et incompréhensions lors des périodes de forte affluence. De la même manière, l’utilisation de l’espace public aux abords des salles de sport privées pour certains exercices extérieurs peut créer des conflits entre les passants et les sportifs clients de ces salles.

Entre sportifs et riverains : quand un équipement sportif s’inscrit au cœur d’un tissu résidentiel, la cohabitation n’est jamais évidente. Le **bruit** des canions ou les cris de joie lors d’un but peuvent générer des tensions avec l’habitat proche. À Bordeaux, des exemples de jardins sportifs en cœur d’îlot illustrent cette problématique, les riverains y signalant des nuisances sonores. Des règlements informels se mettent parfois en place pour atténuer ces tensions : systèmes de rotation, division des terrains. Côté aménagement, la **diversification des équipements**, la **pluralité des niveaux de pratique** ou encore la **concertation** dès les débuts permettent souvent de désamorcer les conflits avant qu’ils n’apparaissent.

Un terrain ouvert à toutes et tous ?

Si l’espace public est théoriquement ouvert à tous, les usages ludo-sportifs qui s’y déploient restent fortement différenciés selon le **genre**, l’**âge**, les **situations sociales** ou les **capacités physiques**.

Le poids du genre, dès l’enfance : les équipements dédiés sont fortement **générés**, avec un **public féminin minoritaire**. Une étude commandée par le ministère des Sports sur une quarantaine d’équipements en accès libre de Nouvelle-Aquitaine le montre : les femmes représentent 30 % des usagers des pumtracks et skateparks, et seulement 17 % des city-stades⁵. Cette inégale appropriation **se construit dès l’enfance**, notamment dans les cours d’école où le terrain de foot, souvent central, est monopolisé par les garçons. Cette tendance évolue toutefois, notamment grâce à des politiques comme les cours buissonnières à Bordeaux, qui réaménagent les « cours en espaces » plus végétalisés, mixtes et inclusifs. Le **décrochage** est brutal à l’**adolescence** avec près d’une adolescente sur deux qui abandonne le sport avant ses 15 ans, soit six fois plus que les garçons. Les raisons sont nombreuses : 63 % des adolescentes considèrent que les changements physiques liés à la puberté rendent le sport moins agréable, et 42 % rapportent des comportements discriminatoires (moqueries, harcèlement, sexisme)⁶.

3. Média Filière, *La fréquentation des équipements sportifs en accès libre – Monographie régionale Nouvelle-Aquitaine (Annexe 2B)*, étude pour le Ministère des Sports, le PRNSI et l’Agence Nationale du Sport (ANS), 2025.

4. MGEN / Kantar, *Adolescentes & Sport : le grand décrochage*, enquête nationale, 2026.

17 %
des usagers des city-stades sont des femmes

Média Filière, *La fréquentation des équipements sportifs en accès libre – Monographie régionale Nouvelle-Aquitaine (Annexe 2B)*, étude pour le ministère des Sports, le PRNSI et l’Agence nationale du Sport (ANS), 2025.

Des adolescents qui décrochent, des seniors qui reviennent : à l’échelle nationale, alors que 61 % des enfants pratiquent une activité sportive à l’entrée au collège, ils sont 42,5 % en fin de lycée⁵. De plus, **73 % des 11-17 ans n’atteignent pas le seuil des 60 minutes quotidiennes d’activité physique** recommandé par l’OMS⁶. Alors que les enfants disposent de nombreuses aires de jeux en libre accès, les adolescents devenus trop grands basculent vers des équipements sportifs moins nombreux et pensés pour les adultes, où ils peinent à se faire une place. Cette tranche d’âge entière se retrouve ainsi sans offre adaptée. Toutefois, la pratique repart à l’**âge de la retraite** : en Nouvelle-Aquitaine, elle passe de 45 % chez les 45-64 ans à 56 % chez les plus de 65 ans¹. Pour autant, les équipements en accès libre restent **peu fréquentés par les aînés**. La même étude nationale révèle que les plus de 45 ans ne représentent que 4 % de la fréquentation totale sur les équipements observés³.

5. EHESP, *Activité physique et sportive chez les adolescents – Résultats de l’enquête EnCLASS 2022*, 2024.

6. Ministère de la Santé et de la Prévention, *Activité physique et sportive : un atout santé pour les jeunes*, 2024.

Un marqueur social très net : à l’échelle régionale, 64 % des diplômés du baccalauréat ou plus pratiquent un sport régulièrement, contre seulement 49 % des personnes infra-bac ou sans diplôme¹. Au-delà du coût, jouent l’attention portée à la santé, les normes de corpulence et la pénibilité des métiers. Le fossé se creuse là aussi dès le collège : 52 % des élèves dont les parents ne disposent d’aucun diplôme déclarent une pratique sportive, contre 83 % lorsque l’un des parents est titulaire d’un diplôme du supérieur⁷. Dans les quartiers prioritaires de la ville (OPV), la part de licenciés est deux fois moins élevée que la moyenne régionale⁸. Faciliter l’accès à des équipements ludo-sportifs en **libre accès et gratuits**, plus encore dans les quartiers populaires, est un enjeu pour atténuer ce **marqueur social**.

7. DEPP / ministère de l’Éducation nationale, *Enquête DINA (Dynamiques d’insertion entre la 3e et 18 ans)*, 2018-2021.

8. Étude d’observation des OPV, *Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PONA)*, 2022.

Les personnes en situation de handicap encore largement à l’écart : seuls **43 % des personnes en situation de handicap pratiquent une activité physique régulière** au moins une fois par semaine, **contre 70 %** dans la population générale, et 58 % sont en situation de surpoids ou d’obésité, contre 42 % de l’ensemble de la population⁹. Tous les équipements en accès libre ne sont pas aménagés pour accueillir les PMR, bien que les choses évoluent, comme en témoigne la récente ouverture du Sthandistade du Bourgaillh à Pessac. Équipé d’un système de harnais, il permet à des personnes en situation de handicap, des seniors ou des valides de pratiquer ensemble une multitude d’activités ludo-sportive.

Le sport dans l’espace public n’est ainsi pas seulement une question d’équipement, mais d’environnements **accueillants et accessibles** à une **diversité de publics**. Sa force réside dans sa **gratuité** comme dans sa **flexibilité**. Il est un véritable levier de santé pour tous, et plus encore dans les quartiers précaires, où l’accès aux activités encadrées reste limité.

9. DRESS, *Le handicap en chiffres – fiche 3.12 « Pratique sportive et handicap »*, 2024.

Quand le trajet devient activité physique

L’amélioration de l’aménagement des espaces publics pour les **modes actifs** transforme les manières de se déplacer au quotidien. Le **vélo**, la **course à pied** ou la **marche** peuvent en effet être utilisés comme des modes de déplacement à part entière, et le trajet domicile-travail devient alors un temps d’activité physique. Cela bouge vite : la pratique d’une activité physique intégrée à un déplacement est passée de 43 % à 48 % entre 2018 et 2021 en Nouvelle-Aquitaine¹⁰. Cette évolution permet d’intégrer une activité physique dans des emplois du **temps contraints**, offrant **gain de temps et régularité**. Elle contribue également à la **transition écologique** en se substituant à des déplacements motorisés (émissions de gaz à effet de serre, nuisances sonores, congestion). Encourager les mobilités actives suppose toutefois des **aménagements adaptés** : continuités piétonnes et cyclables sécurisées, itinéraires confortables et lisibles.

De plus, ces mobilités sportives quotidiennes restent **socialement inégalitaires** et souvent réservées aux plus favorisés. La possibilité de se rendre au travail à vélo ou en courant dépend fortement des distances domicile-travail, des conditions physiques, ou encore des conditions matérielles sur le lieu de travail (douches, vestiaire, stationnement sécurisé).

Ces pratiques interrogent enfin les **temporalités de la ville** : les heures de pointe deviennent des moments où se superposent flux automobiles, cyclistes du quotidien, joggeurs et piétons... renforcant l’enjeu du partage de l’espace public et rebouclant ainsi avec l’enjeu de cohabitation. Le développement des mobilités actives participe ainsi à l’émergence d’une ville sportive, plus sobre et davantage favorable à la santé quotidienne.

10. ORS Nouvelle-Aquitaine, *État de santé ressenti des habitants de Nouvelle-Aquitaine*, 2022.

Adapter face au changement climatique

Le **changement climatique** (hausse des températures, multiplication des canicules, intensification des épisodes pluvieux) questionne directement l’avenir du sport en extérieur. Selon le rapport de WWF France, dans un monde à +2 °C, scénario atteignable d’ici 2030, ce sont en moyenne **24 jours où la pratique sportive deviendra dangereuse** en raison des fortes chaleurs. À +4 °C, scénario possible à l’horizon 2100, ce sont deux mois en moyenne qui seront altérés¹¹. En effet, pratiquer du sport au-delà de 32 °C comporte des **risques** cardiovasculaires, de déshydratation ou encore de malaises. À cela s’ajoute un effet aggravant : les pics de chaleur favorisent la formation d’ozone au sol et amplifient les épisodes de **pollution**. Les coureurs inhalent 15 à 20 fois plus de polluants qu’une personne au repos à proximité, et y sont d’autant plus exposés¹².

Les leviers d’adaptation sont multiples, comme l’aménagement de **parcours ombragés**, la **désimperméabilisation** et la **végétalisation des sols**, le choix de revêtements et de mobiliers



Adultes et enfants pratiquant des sports de glisse urbaine à l’estacade de Cenon, © Ville de Cenon.

moins sensibles à la chaleur, la décarbonation des véhicules, l’**accès facilité à l’eau potable**, l’**élargissement des créneaux horaires** en soirée et le week-end... Les équipements ludo-sportifs doivent désormais être pensés comme des **îlots de fraîcheur**, à l’articulation de la **santé** et de la **résilience climatique**.

À Bordeaux, deux équipements récents incarnent cette adaptation. Inauguré fin 2025 dans le quartier des Bassins à flot, le préau sportif Betty Cuthbert offre près de 2 000 m² d’**équipements couverts** (terrain de basket reconfigurable en deux courts 3x3, mur d’escalade horizontal, fitness, aères). Rouvert en avril 2026, l’espace sportif du Parc Lescurc abrite un espace de street workout en accès libre couvert. De quoi pratiquer à l’**ombre fêé**, et à l’**abri quand il pleut**.

Le sujet de la baignade se pose également comme un critère intéressant de rafraîchissement et d’activité physique. Dans la métropole bordelaise, des espaces comme les lacs de Bordeaux et de Bègles sont prisés par les familles lors des fortes chaleurs.

>>> Pour aller plus loin, consultez l’étude **Se baigner en Gironde de l’a-urba**.

11. WWF France, *Dérèglement climatique : le sport à +2 °C et +4 °C*, 2021.

12. AthleteSide, *Pollution de l’air : comment protéger vos poumons et vos nerfs en course à pied ?*, 2026.

24 jours
pendant lesquels la pratique sportive deviendra dangereuse en 2030

WWF France, *Dérèglement climatique : le sport à +2 °C et +4 °C*, 2021.

Un gymnase à ciel ouvert à cultiver et réinventer

Le sport dans l’espace public ludo-sportif tient sa singularité de sa nature même : celle d’un **bien commun, accessible à tous, à toute heure, sans inscription, quel que soit l’âge, le genre ou la condition**. Cette accessibilité en fait un atout majeur pour faire reculer la sédentarité et soutenir la santé physique et mentale d’une population qui se dépense de moins en moins. Développer les pratiques sur l’espace public devient ainsi un véritable enjeu de **santé publique**. Mais pour que cette promesse tienne, l’aménagement ne peut être laissé au hasard. Il doit anticiper la **cohabitation** entre les générations, les genres, les sportifs aguerris et les corps moins habitués. Il doit aussi être pensé pour celles et ceux qu’on oublie trop souvent : les personnes en situation de handicap, les femmes, les adolescents et les personnes au temps contraint. Ces espaces doivent rester à l’écoute des **enjeux d’aujourd’hui**, à commencer par le **changement climatique**, mais aussi des **défis de demain**, encore inconnus. Pour les relever, deux principes peuvent guider l’action. Le premier est celui de la **concertation** : aménager avec les habitants, les usagers actuels et futurs, est la condition d’espaces réellement inclusifs et appropriés. Le second est celui de l’**urbanisme transitoire** : tester avant de pérenniser permet à la fois de révéler des usages non anticipés et d’ajuster les aménagements à mesure que les besoins se précisent. Reste enfin la question de la **coordination**. Ces espaces relèvent d’une gouvernance fragmentée, partagée entre services communaux ou métropolitains, relevant à la fois du domaine des sports, de la jeunesse, des espaces verts, de la voirie, des transitions environnementales, de la concertation et de la vie de quartiers, en interactions avec d’autres parties prenantes de l’aménagement. Penser leur installation suppose donc aussi de penser leur programmation mais aussi leur **entretien**, leur **maintenance** et leur **renouvellement** dans la durée. Inscrire l’effort dans une stratégie métropolitaine concertée est, en définitive, la condition de leur pérennité. Activité physique, sportive ou ludique : peu importe le mot, **l’essentiel est de se dépenser** ! À chacun, désormais, de faire vivre ce bien commun, à son rythme et à sa manière, pour cultiver le plaisir de bouger.

OÙ FAIRE DU SPORT À CIEL OUVERT DANS LA MÉTROPOLE BORDELAISE ?

Clés de lecture Cette carte a pour vocation de mettre en valeur les espaces publics propices à la pratique d'activités ludo-sportives. Elle recense, d'une part, les équipements sportifs accessibles librement et gratuitement, sous réserve de fermetures nocturnes ou de créneaux réservés aux clubs. D'autre part, elle met en évidence les principaux axes sportifs, favorisant le jogging, la marche et le vélo. Ces cheminements se déclinent en corridors primaires, particulièrement structurants et confortables car exempts de circulation automobile. Les corridors secondaires, bien qu'à proximité d'infrastructures routières, garantissent des conditions de pratique de qualité grâce à des voies vertes séparées ou des trottoirs le long de voies peu passantes. Ce document ne vise ni à cartographier les pratiques existantes sur le territoire, ni les usages spontanés (par nature trop fluctuants pour être modélisés), ni à identifier de futurs besoins d'aménagement, qui pourraient être travaillés ultérieurement. Il propose une vision hiérarchisée, non exhaustive, des grandes continuités et polarités existantes afin de valoriser un patrimoine actuel et de faire connaître des espaces ou des parcours parfois méconnus par les habitants ou les visiteurs occasionnels.

Données utilisées croisement des données issues de la Banque Permanente des Équipements (INSEE, juin 2025), de la base de données des équipements et lieux de pratique du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, des informations disponibles sur les sites internet des communes et la connaissance terrain.



- 10 parcours sportifs recommandés, afin de faire du sport tout en découvrant autrement le territoire !**
- 1- La boucle de Blanquefort
 - 2- En route vers la forêt, la plage et l'océan
 - 3- Le grand tour du lac
 - 4- Sur les hauteurs du parc des coteaux
 - 5- Les boucles des ponts et des écluses
 - 6- À la découverte de l'Entre-deux-Mers
 - 7- De l'Estey au lac de Bègles
 - 8- Au fil de l'Eau Bourde
 - 9- Entre forêt et vignoble
 - 10- La boucle des parcs de Mérignac
- Les axes sportifs du territoire**
- Corridors principaux
 - Corridors secondaires
 - Corridors en projet
 - Discontinuités à résorber
- Les terrains à ciel ouvert**
- Grands lieux de destination
 - Polarités sportives secondaires
- Les équipements de plein air dédiés à la pratique**
- foot
 - basket
 - hand
 - jeu de raquettes (tennis + pelote basque)
 - tennis de table
 - rugby
 - volley
 - athlétisme
 - boulodrome
 - skate
 - rink hockey
 - escalade
 - natation
 - bicross & pumptrack
 - multi-sport
 - multi-jeux (yoga, danse, motricité...)
 - espace d'orientation
 - street workout
 - pumptrack
 - aire de jeux
 - vélo connecté
- Les installations de confort**
- se désaltérer
 - se mettre au frais
 - accéder à des sanitaires
 - s'abriter
- Les interactions avec les équipements sportifs publics**
- terrain sportif
 - bâti sportif public

Voir des dizaines de personnes courir le long de la Garonne ou un petit groupe enchaîner des tractions dans le parc aux Angéliques est devenu une scène quotidienne à Bordeaux. Pourtant, cet usage de l'espace public par les sportifs est récent.

Pendant longtemps, le sport s'est pratiqué dans des lieux qui lui étaient spécialement dédiés. À partir de la fin du XIX^e siècle, l'essor des activités sportives, codifiées en disciplines et organisées par des fédérations, s'accompagne de la construction de gymnases, de stades et de terrains, et la pratique s'inscrit dans le cadre des associations et des clubs. Ce modèle institutionnel structure l'offre sportive jusqu'aux années 1970.

L'émergence de pratiques plus libres – la glisse urbaine ou le jogging venus des Etats-Unis – bouscule alors ce cadre : c'est désormais la ville elle-même et ses espaces publics qui devient un grand terrain de jeu. À Bordeaux, dès la fin des années 1970, la dalle de Mériadeck est investie par les premiers skateurs, ouvrant un long mouvement d'appropriation de l'espace public. Le phénomène s'amplifie au tournant des années 2000, porté par la quête d'autonomie des pratiquants, l'essor du sport-santé et le développement des outils numériques (montres GPS, applications). Plus récemment, il a

été porté par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. La cérémonie d'ouverture en plein cœur de Paris, le long de la Seine et en dehors d'un stade, et les nombreuses épreuves « dans la ville » ont été une grande première et un symbole très fort du rapprochement entre sports et villes.

Aujourd'hui, le sport est devenu un usage à part entière de l'espace public : places, quais, préaux, parcs et jardins accueillent quotidiennement une grande diversité de pratiques. Les collectivités adaptent progressivement leurs aménagements en proposant des équipements dédiés en accès libre : city-stades, skateparks, agrès de plein air, préaux sportifs, aires de jeux.

La métropole bordelaise connaît un essor particulièrement marqué de ces pratiques. Dans ce contexte, comment les sportifs investissent-ils cet espace public ? Quels enjeux cette activité soulève-t-elle en matière de partage des usages, d'inclusion, de santé publique et d'adaptation au changement climatique ?

Cette étude propose d'explorer le gymnase à ciel ouvert que représente d'une certaine manière le territoire de la métropole bordelaise et d'interroger les liens entre pratiques sportives et espace public.



Nous remercions l'ensemble des personnes rencontrées et sollicitées dans le cadre de cette étude, lors des entretiens comme de l'atelier, pour leur disponibilité et leurs contributions.

Chef de projet : Morane Le Gallic / sous la direction de Sophie Haddak-Bayce
Équipe projet : Louise Pichon-Collet, Benjamin Corchuan / Conception graphique : Olivier Chapat / © a'urba 2026